

# Deux Justes parmi les nations

27 mars 2011



Marie-Claude Barberot, Louis Jault (au centre) et Serges Lannes sont les enfants de Marie-Louise Grandjean et Henri Jault, deux Justes parmi les Nations à titre posthume.

Ce ne sont qu'un bout de papier et un morceau de métal, et pourtant, ils ont une valeur immense. Ils saluent, soixante-dix ans après les faits, le courage d'un couple, pendant la Seconde Guerre mondiale.

Dimanche 27 mars à l'Hôtel de Ville de Soissons, des représentants du Mémorial Yad Vashem et de l'ambassade d'Israël en France ont remis à Henri Jault et Marie-Louise Grandjean, à titre posthume, « la médaille et le diplôme des Justes parmi les Nations ».

Créée en 1953, c'est la plus haute distinction que l'État d'Israël délivrée à des civils qui, au péril de leur vie, ont sauvé des Juifs pendant la guerre. Dans Soissons, en juillet 1942, tandis que la police française bouclait des rafles, Marie-Louise Grandjean et Henri Jault cachaient Suzanne Gueltzer, âgée de 4 ans. Sa mère, Freida Gueltzer, juive d'origine romaine, guidée par une prémonition la veille de son arrestation, avait confié sa fille à ses voisins. Ils la cachèrent derriè-

re leur baignoire.

Freida fut internée à Drancy puis déportée et gazée à Auschwitz. Marie-Louise et Henri ont élevé « la petite Suzette » jusqu'au retour de son père, prisonnier de guerre en Allemagne. La distinction israélienne a été remise à leurs enfants, Louis Jault, Marie-Claude Barberot et Serge Lannes. À ce jour, quelque 23 400 personnes (dont 3 300 Français) dans trente et un pays en ont été honorées.